

BOISSY-LE-CHÂTEL

LE MAG'



NUMERO 241 | JUILLET 2026 | MAGAZINE MUNICIPAL | WWW.BOISSY-LE-CHATEL.COM



SOMMAIRE

03	L'édito du Maire	22	Vie pratique
04	Dossier : Budget	24	Infos municipales
08	Élections municipales	28	Culture
10	Retour en image	29	Actualité CACPB
16	La vie des associations	31	Etat Civil
		32	Agenda

Vos contacts mairie

Mairie de Boissy-le-Châtel

Accueil : 01 64 03 08 16
3, Place de la Mairie 77169 BOISSY-LE-CHÂTEL
Lundi, mardi, jeudi : 8h45-12h30 13h15-17h
Mercredi, vendredi : 8h45-12h30
Fermé mercredi et vendredi après-midi
Permanence un samedi par mois : 9h00-12h00

Police Municipale

Martin SUZANON et Nadia BASSIM
01 64 03 80 71
pol.municipaleboissy@wanadoo.fr

Affaires Périscolaires

Amélie DELABARRE
01 64 03 12 13
a.delabarre@boissylechatel.fr

Etat-Civil/Élections/Cimetière

Corinne MARCHAL
01 64 03 12 14
c.marchal@boissylechatel.fr

Urbanisme

Bettina SEIDL
01 64 03 80 24
service-urbanisme@boissy-lc.fr

Communication/RH

Marie ROUX
01 64 03 03 17
m.roux@boissy-lc.fr



www.boissy-le-chatel.com



mairieboissylechatel@wanadoo.fr



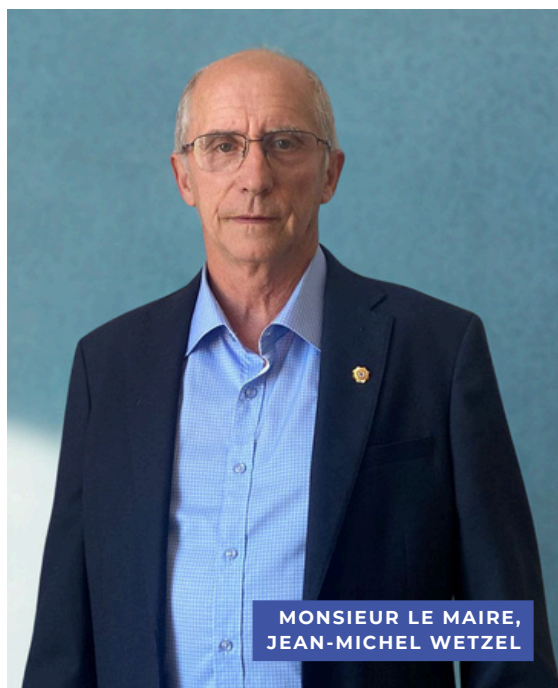
J'aime Boissy-le-Châtel



Application PanneauPocket



L'Edito du Maire



Chères Buccéennes, chers Buccéens,

Au lendemain des élections municipales du 15 mars dernier, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée. Par votre mobilisation, vous nous avez confié la responsabilité de conduire les affaires de notre commune. Soyez assurés que nous en mesurons pleinement l'importance et que nous l'assumerons avec sérieux et détermination.

Je suis particulièrement heureux et fier de m'appuyer sur une équipe municipale jeune, dynamique et pleinement engagée. Ensemble, nous nous sommes rapidement mis à l'œuvre pour répondre aux attentes des habitants.

Le budget communal a été voté sans augmentation d'impôt, dans un souci de gestion rigoureuse et responsable. Dans le même temps, les premiers projets de voirie ont été lancés (rue du Buisson) et la mise en œuvre concrète de notre programme est engagée, notamment sur le plan budgétaire, afin d'assurer un développement cohérent et maîtrisé de notre commune.

Nous avons également à cœur de faire vivre Boissy-le-Châtel au quotidien, à travers des moments de convivialité et de partage. Nos associations y contribuent largement et nous les soutenons dans leurs initiatives.

Nous conduirons notre action avec enthousiasme, à votre écoute, et avec la volonté constante de faire avancer notre commune dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison estivale, placée sous le signe du repos et de la convivialité.

Avec tout mon dévouement,

Jean-Michel WETZEL,
Maire de Boissy-le-Châtel

BUDGET

RESULTATS 2025

Approuvé lors de la séance du 28 avril 2026, le CFU (Compte Financier Unique) 2025 retrace toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2025 par la commune de Boissy-le-Châtel, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées ou titrées (restes à réaliser).

Les résultats globaux des sections de fonctionnement et d'investissement peuvent donc être résumés comme suit :



FONCTIONNEMENT

+ 903 813,98 €

Résultat de clôture 2025



INVESTISSEMENT

- 492 433,82 €

Résultat de clôture 2025



RESULTAT GLOBAL

+ 411 380,16 €

Résultat cumulé
des deux sections



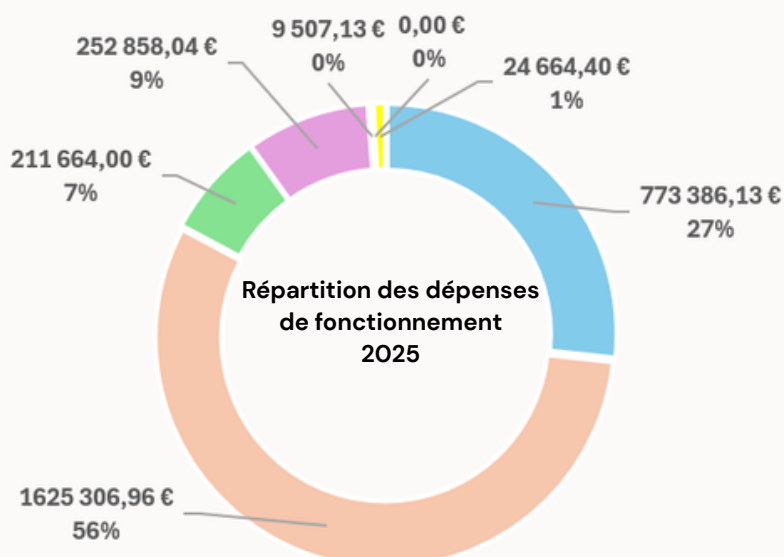
A retenir

Malgré un important programme d'investissements en 2025, la commune conserve un résultat global positif de +411 380,16 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

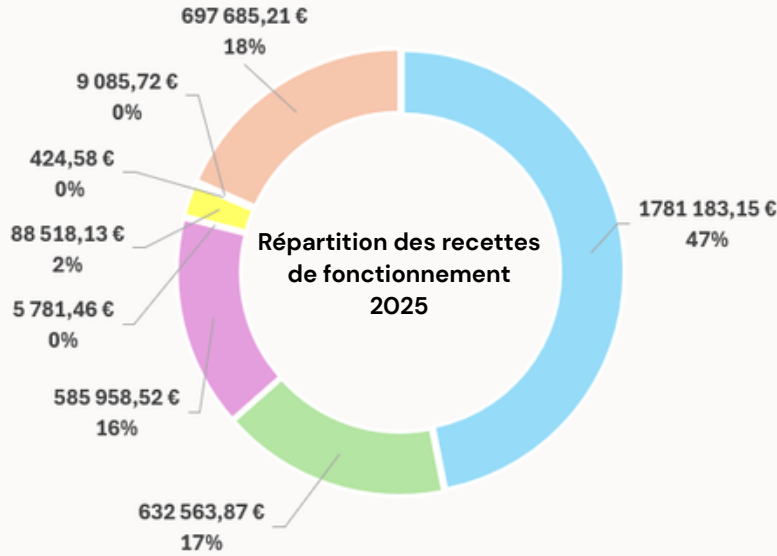
La section de fonctionnement correspond à ce qui relève de la vie courante de la commune. Elle constitue la part la plus importante de budget.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 897 386,66 €



DÉPENSES	
Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, fournitures diverses, entretien, assurances...)	773 386,13 €
Charges du personnel	1 625 306,96 €
Atténuations de produits (fngir)	211 664,00 €
Charges courantes (contributions, services, subventions..)	252 858,04 €
Charges financières (remboursement des intérêts des emp	9 507,13 €
Autres charges (intérêts des emprunts,)	0,00 €
Opérations d'ordre entre sec	24 664,40 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025 : 3 801 200,64 €

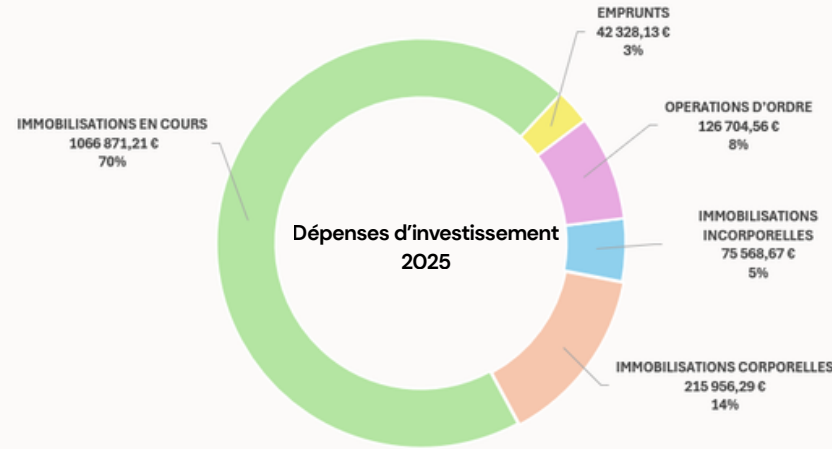


RECETTES	
Impôts locaux et taxes (taxes locales directes, compensation cacpb...)	1 781 183,15 €
Dotations et participations de l'Etat (dgr, dsr, droits de mutation, autres participations...)	632 563,87 €
Produits des services (participation des familles aux activités périscolaires, Occupation domaine public communal,...)	585 958,52 €
Atténuation de charges Indemnités journalières	5 781,46 €
Produits de gestion courante (loyers, locations des salles communales, remboursement assurances...)	88 518,13 €
Produits spécifiques	424,58 €
Opérations d'ordre entre sections	9 085,72 €
Excédent reporté (au 31/12/2024)	697 685,21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement concerne les acquisitions, les constructions, ainsi que la valorisation du patrimoine communal.

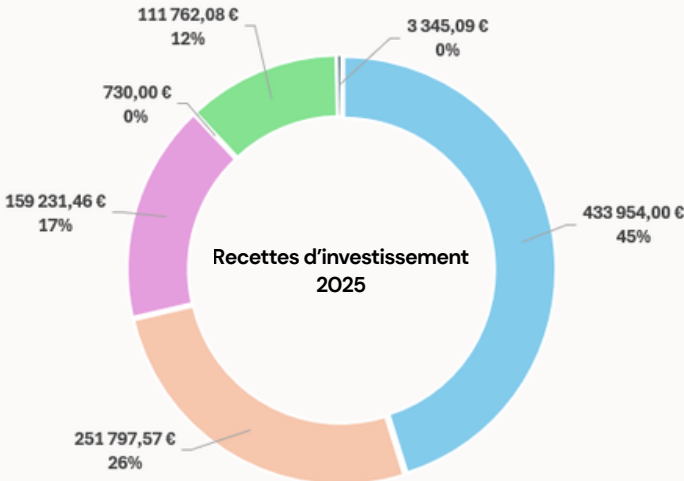
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 : 1 527 428,86 €



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2025

-  Rénovation énergétique de l'école élémentaire
-  Rénovation intérieure de l'église
-  Travaux de voirie
-  Végétalisation parking du cimetière
-  Préau de l'école maternelle
-  Columbarium

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 957 475,11 €



RECETTES	
Emprunt	433 954,00 €
Dotations, fonds divers et réserves (fctva, taxe d'aménagement, excédent de fonds capitalisé)	251 797,57 €
Subventions d'investissement	159 231,46 €
Cautionnements recus	730,00 €
Opérations d'ordre	111 762,08 €
Excédent reporté (au 31/12/2024)	3 345,09 €

BUDGET

PREVISIONS 2026

Le 15 mars dernier, vous avez donné votre confiance à une nouvelle équipe pour construire le futur de votre commune.

Devant vos attentes, notamment en matière de voirie, d'équipements scolaires et sportifs, de loisirs ou de sécurité, nous aurons à cœur durant ce mandat de construire nos budgets pour répondre au mieux à vos attentes. Construire un budget, c'est répondre aux besoins de la commune en se fixant des priorités et des objectifs. Mais c'est aussi anticiper les imprévus et prévoir l'avenir.

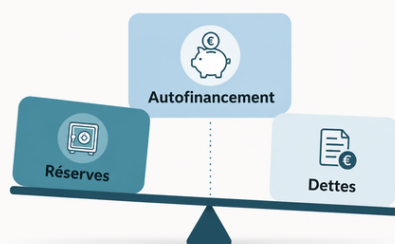
Notre budget primitif 2026, voté le 28 avril 2026 a donc été construit avec prudence pour cette première année de mandat. Il va nous permettre de construire sereinement tout au long de l'année nos projets futurs pour un budget 2027 plus ambitieux. L'amélioration de votre cadre de vie est notre priorité. La santé financière de la commune notre devoir.

Les montants indiqués dans le schéma ci-dessous correspondent à ceux votés le 28 avril 2026 et représentent le niveau maximum de dépenses qui pourront être réalisées au fil des douze prochains mois et une estimation minimale des recettes attendues.

Jean-Philippe BARRÉ, Maire Adjoint aux finances

	DÉPENSES	RECETTES
FUNCTIONNEMENT : 3 445 290,16 €	Charges à caractère général : 837 900 € Dépenses de personnel : 1 622 700 € Charges de gestion : 275 654 € <i>dont subventions aux associations : 15 540 €</i> <i>dont subvention au CCAS : 65 000 €</i> Atténuations de produits : 210 767 € <i>dont FNGIR : 210 005 €</i> Charges financières : 12 809 € Charges exceptionnelles : 1 000 € Versement à la section d'investissement : 484 460,16 € <i>dont amortissements : 16 003,89 €</i> <i>dont autofinancement : 468 456,27 €</i>	Fiscalité : 1 783 425 € <i>dont impôts directs locaux : 1 335 743 €</i> <i>dont attribution compensation CACPB : 300 682 €</i> Produits des services : 514 367 € Dotations et participations : 650 118 € <i>dont DGF : 579 423 €</i> Atténuations de charges : 3 000 € Autres produits de gestion courante : 82 500 € <i>dont revenus des immeubles : 60 000 €</i> Autres produits : 500,00 € Excédent reporté (au 31/12/2025) : 411 380,16 €
INVESTISSEMENT : 1 650 336,58 €	Remboursement du capital de la dette : 49 045 € Cautionnement : 1 500 € Immobilisations incorporelles : 61 400 € Immobilisations corporelles : 560 992,16 € Immobilisations en cours : 410 790,76 € Déficit reporté (au 31/12/2025) : 566 608,66 €	Versement de la section de fonctionnement 484 460,16 € <i>dont amortissements 16 003,89 €</i> <i>dont autofinancement 468 456,27 €</i> Subventions : 294 080,60 € Emprunt : 100 000 € Taxe d'aménagement : 60 000 € FCTVA : 217 862 € Excédent de fonctionnement capitalisé : 492 433,82 € Cautionnements reçus : 1 500,00 €

FOCUS SUR LES 3 PILIERS DE LA SANTÉ FINANCIÈRE D'UNE COMMUNE



Il est possible de résumer l'estimation de la santé financière à travers **3 piliers majeurs** :

L'autofinancement brut : appelé aussi l'épargne brute.

C'est le pivot du budget. Il correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Cette différence (le résultat) doit permettre de rembourser le capital de la dette mais aussi de financer les investissements nouveaux. Son dynamisme est donc primordial pour investir, rembourser la dette et abonder les réserves.

Les réserves : appelées aussi fonds de roulement.

Son niveau doit permettre à la collectivité de faire face à la couverture de ses charges dans les délais attendus. Lors des investissements, il servira à les financer en partie ou en totalité ou faire face aux décalages de trésorerie inhérents à l'attente des subventions.

La dette

Le niveau de la dette doit rester sous contrôle. Trop peu utilisé, on remarquera l'érosion des réserves. Trop fortement mobilisé, il aurait un impact trop conséquent sur l'autofinancement brut de la commune, avec des conséquences négatives sur la capacité de la commune à investir ou à reconstituer ses réserves. En effet, la commune doit veiller à toujours être en capacité de régler l'annuité de la dette en capital par son autofinancement brut.

EVOLUTION DE LA FISCALITE LOCALE DIRECTE

Le Conseil Municipal a fait le choix de garder les taux d'imposition des taxes locales directes inchangés pour 2026, soit :

Taxe Foncière Bâti : 39,94%

Taxe d'habitation (résidence secondaire et logements vacants) : 13,07%

Taxe Foncière Non Bâtie : 61,11%

ASSOCIATIONS

La commune de Boissy-le-Châtel soutient le dynamisme associatif local notamment par l'utilisation, à titre gracieux, des locaux et terrains communaux, permettant ainsi aux adhérents de pratiquer de nombreuses activités sur le territoire. Le soutien est également financier, sous forme de subventions annuelles.

En 2026, le Conseil Municipal, lors du vote du BP 2026, a attribué des subventions à 19 associations.

ASSOCIATIONS	MONTANT
ABC	740,00 €
ADM PAROISSE DE COULOMMIERS	500,00 €
AMICALE POLICE COULOMMIERS	150,00 €
ASB ACTIVITE RANDO PEDESTRE	984,00 €
ASB FOOTBALL	1 250,00 €
ASS MOMENTS SCRAP 77	364,00 €
CLUB DES ANCIENS	1 044,00 €
DONNEURS DE SANG	200,00 €
FORMATION DES BUCCEENS INFORMATIQUE	376,00 €
FOYER BUCCEEN	390,00 €
JBK FITNESS	1 236,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS COULOMMIERS	150,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE REBAIS	150,00 €
KARATE CLUB DE BOISSY - KCBLC	808,00 €
LA BOULE BUCCEENNE	308,00 €
LYRE BRIARDE	3 100,00 €
RACING CLUB BUCCEEN	370,00 €
TENNIS CLUB BUCCEEN	196,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	750,00 €

ELECTIONS MUNICIPALES

ELECTIONS MUNICIPALES

NOUVEAU MANDAT



WETZEL
Jean-Michel
Maire

Élu Maire lors de la séance d'installation du Conseil municipal, Jean-Michel Wetzel s'appuie sur une équipe municipale composée d'adjoints et de conseillers municipaux engagés au service des Buccéens pour le mandat 2026-2032. Mme Chevrier-Gavard, M. Georget et M. Cinibulk ne figurent pas sur la photographie ci-dessous.



ROUVIERE
PASCAL

1^{er} ADJOINT AU
MAIRE

Services techniques
Bâtiments
Cimetière
Travaux, Voirie
Urbanisme
Environnement



FRANÇOIS
GENEVIEVE

2^e ADJOINTE AU
MAIRE

Animations, festivités
et réceptions
Cérémonies officielles
Solidarité et action
sociale
CCAS



HAON
DENIS

3^e ADJOINT AU
MAIRE

Cadre de vie
Vie économique
Vie associative



TORTOSA
CELINE

4^e ADJOINTE AU
MAIRE

Affaires scolaires et
jeunesse



BARRE
JEAN-PHILIPPE

5^e ADJOINT AU
MAIRE

Finances
Contrats
Marchés publics
Assurances



DELAFOSSÉ
SYLVAIN

CONSEILLER
DÉLÉGUÉ

Sécurité des locaux
Défense incendie
Accessibilité des locaux
Plan communal de
sauvegarde

ELECTIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS

RÔLE

À QUOI SERVENT LES COMMISSIONS MUNICIPALES ?

Les commissions municipales préparent les projets et étudient les dossiers avant leur présentation en Conseil municipal. Elles permettent aux élus de travailler par thématique afin de formuler des propositions et d'accompagner les décisions de la commune.



PRÉPARER

Étude des dossiers et délégation des propositions



CONSEILLER

Avis consultatif des élus et échanges constructifs



ACCOMPAGNER

Suivi des projets et aide à la décision du Conseil municipal

RÉPARTITION DES ÉLUS AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le tableau ci-dessous présente la composition des différentes commissions pour le mandat 2026-2032.



FINANCES



BÂTIMENTS, VOIRIE, CIMETIÈRE



SÉCURITÉ, DÉFENSE INCENDIE, ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX ET PCS



URBANISME ET TRANSPORTS



ASSOCIATIONS, VIE ÉCONOMIQUE ET CADRE DE VIE



AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE



SENIORS ET ANIMATION



COMMUNICATION, INFORMATIONS

	LE BUREAU MUNICIPAL							LES CONSEILLERS MUNICIPAUX															
	Jean-Michel WETZEL (1) (2) Maire	Pascal ROUVIÈRE 1er adjoint	Geneviève FRANÇOIS (2) 2e adjoint	Denis HAON 3e adjoint	Céline TORTOSA 4e adjoint	Jean-Philippe BARRÉ 5e adjoint	Sylvain DELAFOSSE Conseiller délégué	Alain LETOLLE	Christophe DESESSARD	Nathalie OUVRÉ	Natacha LOBGEAIS	Delphine ROLLIN	Diane LEANG	Romain VEREYCKEN	Laure COURNÈDE	Angéline SEVESTRE	Stéphanie DO VALE	Sébastien HAON	Denis SARAZIN-CHARPENTIER	Muriel CHEVRIER-GAVARD	Marc GEORGET	Sandrine KUHN	Rainhold CINIBULK
FINANCES	X	X		X		X	X	X			X	X				X		X		X	X		
BATIMENTS, VOIRIE, CIMETIERE	X	X		X		X	X	X					X	X			X		X			X	X
SECURITE, DEFENSE INCENDIE - ACCESSIBILITE DES LOCAUX ET PCS	X	X			X	X	X							X		X			X	X	X	X	X
URBANISME ET TRANSPORTS	X	X		X		X		X				X		X	X				X	X		X	X
ASSOCIATIONS, VIE ECONOMIQUE CADRE DE VIE	X	X	X	X	X	X		X								X		X	X	X		X	
AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE	X				X	X				X		X	X		X	X	X		X	X	X		
SENIORS ET ANIMATION	X	X	X		X		X	X		X						X				X	X	X	
COMMUNICATION, INFORMATIONS	X	X	X						X			X			X			X	X	X	X	X	

X Membre de la commission

X Vice-Président

(1) Président de droit des commissions municipales

(2) Elus communautaires

RETOUR EN IMAGE

CENTRE DE LOISIRS

VACANCES D'AVRIL

Maternelle



Elémentaire

A collage of 18 photographs showing elementary school children engaged in various outdoor and indoor activities. The photos depict children playing sports like soccer and basketball, working on art projects, sitting on the grass, and interacting with each other. The collage is titled "Elémentaire" in a colorful, stylized font at the top left.

COMMEMORATION

8 MAI ET 18 JUIN

Je remercie les anciens combattants, les reconstituteurs, le Maire de Boissy-Le-Châtel, Monsieur WETZEL, et son Conseil, l'ancien Maire de Boissy-Le-Châtel, Monsieur DHORBAIT, Mme CAIN, l'ancien et le nouveau Maire de Chauffry, la Lyre Briarde, les présidents d'association, les Buccéens et Buccéennes pour leur présence à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et l'appel du général De Gaulle du 18 juin 1940.

Mme Geneviève FRANÇOIS, Adjointe au Maire.



MARTHE DUPUIS, RENÉ PLONQUET, RENÉ PIERRELÉE, 3 NOMS, 3 DESTINS.



A Boissy, ce jour de recueillement a permis de se souvenir de civils qui ont souffert de la guerre, et de soldats qui ont combattu pour notre Liberté.

Parmi eux, trois noms : Marthe DUPUIS et René PLONQUET inscrits sur le monument aux morts depuis 2006, et René PIERRELÉE dont le nom a été donné à une salle communale.

Madame DUPUIS (1870-1944)

Marthe DUPUIS habitait rue de l'Eglise en face du lavoir, faisait dépôt de lait avec une paire de vaches dans sa grange.

Le jour de la Libération, elle était à sa fenêtre du premier étage, essuyait ses carreaux pour mieux voir la progression des troupes américaines venant de Coulommiers. Les Allemands postés dans la maison au carrefour de la grande route, au 24 avenue Ch. de Gaulle, croient à des signaux, et tirent. La malheureuse est tuée sur le coup, le dimanche 27 août 1944 à 18 heures. Le lendemain matin, son voisin et locataire, l'instituteur André POUZOLET (1915-1972) déclarait son décès en mairie. En marge de l'acte de décès le secrétaire de mairie et instituteur Roger BUGE (1909-1985) ajouta : « tuée par les Allemands en déroute ».

L'évènement fut marquant au point qu'une plaque commémorative fut apposée sur sa maison, probablement courant 1945, puis réinstallée en 2004 lors des 60 ans de la Libération.



René PLONQUET (1888-1944)



René PLONQUET est né le 9 mai 1888 à Boissy-le-Châtel à l'actuel 23 avenue Ch. de Gaulle. Il était agent d'assurance pour la Compagnie Le Secours à Coulommiers et résidait dans l'actuel 30 avenue Ch. de Gaulle.

C'est le 17 août 1944 qu'il a été arrêté. Il passait au n°11 de l'actuelle rue de la Grange-aux-Dîmes, où demeurait Ernest KLEES (1902-1945), interprète à la Feldgendarmarie de Coulommiers puis de Meaux, homme de main de la Gestapo. René PLONQUET avait pour mission de repérer certains véhicules au profit de la Résistance. KLEES le surprit alors qu'il relevait le numéro de sa voiture : il le fit entrer chez lui, et M. PLONQUET se trouvait être détenteur de tracts anglais. Immédiatement, KLEES le fit arrêter. PLONQUET fut emmené à Melun, et torturé pendant 72 heures. Puis il fut déporté. Lors du procès de KLEES en mai 1945, Mme PLONQUET était toujours sans nouvelles de son mari.

En fait René PLONQUET était décédé le 8 novembre 1944 près de Hambourg, au camp de Neuengamme. Quant au Pays Briard, il titrait le 15 mai 1945 : « Klees, le tortionnaire est condamné à mort ».

René PIERRELÉE (1903-1998)



Le 8 mai, a eu lieu une aubade de la Lyre Briarde et un verre de l'amitié pris devant la salle « René Pierrelée ».

Or, tout autre a été le destin de René PIERRELÉE (1903-1998) en 1939-1945. Issu d'une très vieille famille de Boissy, il est très bon élève et reçu 1er à l'école normale d'instituteurs de Melun en juillet 1919. Il est successivement instituteur à Vaudoy, Saint-Rémy-de-la-Vanne, Saints, Jouarre, et Souppes-sur-Loing à la veille de la Seconde Guerre. Le lieutenant de réserve d'infanterie est mobilisé le 2 septembre 1939, et combat jusqu'au 30 juin 1940. Il est fait prisonnier de guerre à Lobsann, dans le Bas-Rhin, près de la ligne Maginot, le 1er juillet 1940. Il est envoyé à Oflag XIII A, sous le n° matricule 22.95 ; ce camp de prisonniers pour officiers était situé près du site de rassemblement du parti nazi de Nuremberg.

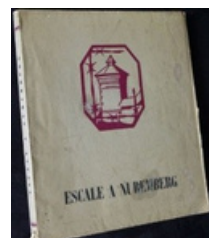
Il y reste plus de 4 ans, du 1er juillet 1940 à mai 1945. Il est démobilisé à Meaux le 23 juin 1945; Pendant l'hiver 1940-1941, il participe à l'écriture d'« Escale à Nuremberg Oflag XIII A-Bloc VI », ouvrage de 157 pages conçu et rédigé à Nuremberg, avec d'autres capitaines et lieutenants, édité en 1945.



Ce sont des "souvenirs faits de ces touches successives, de ces moments sérieux, gais et mélancoliques" permettant de restituer ainsi l'atmosphère du camp de Nuremberg, ainsi que l'activité intellectuelle et artistique dans l'Oflag XIII A.

Trois témoins dont les noms sont inscrits dans l'histoire de Boissy, dont il faut se souvenir.

Denis Sarazin-Charpentier
conseiller municipal



PÂQUES

C'est par un temps menaçant que cette matinée de Pâques s'est déroulée, cela ne nous a pas empêché de satisfaire nos enfants à la traditionnelle chasse aux oeufs.

Les jeux en bois ont ravi petits et grands, et nouveauté cette année, la Ste Slysme location à Coulommiers, nous a prêté gracieusement une structure gonflable où nos enfants ont pu évoluer dans un univers fait pour eux.

Je tiens à remercier les membres de l'ABC pour leur participation, la commission animation, et les parents qui ont bien voulu se déplacer.

A l'année prochaine !



REMISE DE PRIX

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons célébré le départ des CM2 de la promotion 2025-2026 lors de la cérémonie de remise des diplômes, qui s'est tenue le mardi 16 juin à la salle des fêtes, en présence de Monsieur le Maire et des élus de la commune.

Chaque année, ce moment marque une étape importante : celle où nos enfants quittent l'école élémentaire pour s'envoler vers le collège. Un instant chargé d'émotion, mais aussi de fierté de les voir grandir et avancer vers de nouveaux horizons. À cette occasion, les enfants ont reçu une calculatrice de la part de la mairie et un joli livre dédicacé de la part de l'école.



Cette cérémonie a également été marquée par l'annonce du départ de Madame Daumont, enseignante de CM2. Nous adressons à Madame Daumont nos plus sincères remerciements pour son engagement, sa bienveillance et tout ce qu'elle a apporté aux élèves de l'école de la Mare Garenne au fil des années. Nous lui souhaitons une belle continuation dans ses futurs projets.



ASB RANDO



L'ASB Rando a célébré ses 18 ans d'existence à l'occasion de son assemblée générale annuelle, qui a réuni près de 140 participants.

Le 14 avril 2026, 98 adhérents ont pris part à une randonnée à Jouarre, suivie de la visite de la fromagerie Ganot.

Le 17 mai 2026, les randonneurs se sont retrouvés à Barbizon pour une journée conviviale mêlant marche et découverte. Après une randonnée matinale, les participants ont déjeuné à la Caverne des Brigands avant de poursuivre l'après-midi par une visite libre du célèbre village des peintres.



MOMENT SCRAP 77

L'année touche à sa fin.

Petit retour de nos deux dernières manifestations.

C'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons commencé l'année avec notre 8ème crop. Nous avons réalisé deux magnifiques albums photo 100% faits main, il ne reste plus qu'à glisser nos photos.

L'atelier des gens qu'on aime a rencontré un joli succès. Nos loulous ont réalisé une jolie carte ainsi qu'une magnifique lanterne. Nous remercions chaleureusement le jardin de Cécile pour le joli rosier offert à tous les participants.

On se donne rendez-vous :

- Septembre : Au forum des associations pour l'inscription des ateliers adultes
- Octobre : atelier Halloween pour les enfants
- Décembre : téléthon et marché de Noël pour les enfants
- Le 9 et 10 Janvier, 9ème crop avec Lilou et kali

**RETROUVEZ-NOUS
AU FORUM DES
ASSOCIATIONS**

**SAMEDI 05
SEPTEMBRE 2026**



ABC



L'ABC FÊTE LE PRINTEMPS !

C'est avec une grande joie que l'ABC a réuni adhérents et buccéens le samedi 21 mars à la Galleria Continua site de Sainte-Marie pour fêter le premier jour du printemps. Au programme, carnaval déguisé, activités manuelles, tours de magie et un superbe concert prodigué par les enfants de l'école de la Lyre Briarde pour clôturer ce bel après-midi. Un grand merci à la Galleria Continua pour son accueil et à la Lyre Briarde pour sa participation à ce bel évènement.

Le dimanche 5 avril, nous avons animé trois ateliers ludiques pour les enfants. Au programme plantations et jeux d'énigmes à l'extérieur et activités manuelles à l'intérieur. Pour récompenser tout le monde, quelques chocolats et boissons chaudes étaient offerts.

Merci au bureau de l'ABC et à ses adhérents pour l'organisation de cet après-midi au profit des enfants et de leurs familles.

Jean-Philippe Barré
Président de l'ABC



ÉVÈNEMENTS À VENIR

Lundi 13 juillet dès 19h

L'ABC vous régale dans un esprit guinguette

Dimanche 6 septembre

Venez chiner lors de notre brocante

Dimanche 13 septembre

L'ABC régale les fans des caisses à savon

Samedi 31 octobre

L'ABC vous fait frissonner de peur

Samedi 28 et dimanche 29 novembre

oh ! oh ! oh ! accueillons ensemble le Père Noël pour notre marché de Noël



TENNIS CLUB

Le Tennis Club Buccéen ouvre ses courts à tous !

Le Tennis Club Buccéen poursuit son engagement en faveur du sport pour tous en proposant la **réservation de ses courts via la plateforme Anybuddy**.



Grâce à ce service, il est désormais possible de jouer au tennis sans être adhérent du club. En quelques clics, les habitants de Boissy-le-Châtel, les joueurs occasionnels ou les visiteurs peuvent **réserver un terrain et profiter des installations selon leurs disponibilités**.

Cette formule souple permet de **découvrir le tennis, de pratiquer entre amis ou en famille, ou simplement de reprendre une activité sportive sans contrainte d'abonnement**. Elle contribue également à faire connaître les équipements du club et à favoriser l'accès au sport pour le plus grand nombre.

Le Tennis Club Buccéen reste bien entendu **ouvert** à celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'association et participer à ses cours, animations et compétitions tout au long de l'année.



POUR RÉSERVER UN COURT,
Rendez-vous sur l'application **Anybuddy**.



Téléchargez
l'application



Choisissez
votre court



Réservez
votre créneau



Jouez

KARATE



LA SAISON SE TERMINE EN BEAUTÉ !

柔道

Nos karatékas ont fièrement représenté le club tout au long de cette saison lors de nombreuses compétitions.

Bravo à toutes et à tous pour votre engagement et vos résultats !



AVRIL

- **Championnat de FRANCE à Chambly (60)**

Pour Marine Hery ,seule représentante du club en séniors.

- **OPEN à Saint Germain sur Morin**

Les plus jeunes, de pupille à cadet ,se sont déplacés à saint Germain sur Morin pour L'OPEN de plus en plus relevé, attirant de nombreux clubs qui figurent dans les meilleurs nationaux.

- **Championnat de FRANCE à Pont-a-Mousson (54)**

Thyméo Gaio seul représentant de sa catégorie en Minimes.



JUIN

- **Zone Nord Coupe de FRANCE combat à Chalons-en-Champagne (51)**

Deux athlètes Minimes se sont rendus à cette compétition, Thyméo Gaio et Rafaela Goncalves, ils ont terminés 7ème de leur catégorie.

- **20 juin 2026**

Pour nos jeunes, passage de grades au Club prévu l'après midi.

Rejoignez un club dynamique et motivé !

Initiation • Perfectionnement • Compétition

Karate club

seine 77
LE DÉPARTEMENT

JUIN

Enfants dès 6 ans • Ados • Adultes

06 14 70 00 53 • 06 27 22 22 86 • karateclub.boissy@sfr.fr



REJOIGNEZ NOUS !

Inscriptions dès 6 ans
Cours enfants et ados
Cours adultes mardi et jeudi soir.

Venez faire un essai !



RETROUVEZ-NOUS
AU FORUM
DES
ASSOCIATIONS

SAMEDI 05
SEPTEMBRE 2026

DON DU SANG

DON DU SANG

*Un don de vie
Une goutte d'espoir !*

**MERCREDI
9 SEPTEMBRE 2026
14h30-19h00**

*Salle des fêtes
7 rue des carrières*

FORUM DES ASSOCIATIONS

RETROUVEZ LES ASSOCIATIONS BUCCÉENNES

Sport, Culture, Loisirs, Solidarité...
IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !



**FORUM DES
ASSOCIATIONS**



**PLACE DE LA MAIRIE
SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026
DE 10H00 À 17H00**

Venez *découvrir, rencontrer, échanger* et vous *inscrire* aux activités de la saison 2026-2027 !

FERMETURE DECHETERIE



VOTRE DÉCHÈTERIE ÉVOLUE, S'ÉTEND ET SE MODERNISE

Pour améliorer la qualité de notre service et optimiser la gestion de vos déchets, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne entreprend d'importants travaux d'amélioration à la déchèterie de Coulommiers.

FERMETURE TEMPORAIRE

à partir du mardi **7 avril 2026**
Durée estimée des travaux : **6 mois**

Durant cette période, nous vous invitons à utiliser les déchèteries de **Jouy-sur-Morin** (horaires élargis) et de **Nanteuil-lès-Meaux**.

 **Pour plus d'informations :**
contact@smitom-nord77.fr
www.smitom-nord77.fr

Avec le soutien de la Région Île-de-France

Montant des travaux : 1,8 M€ - Subvention de la Région Île-de-France : 330 000 €

UNE DÉCHÈTERIE PLUS PERFORMANTE !

POURQUOI CES TRAVAUX ?

La déchèterie de Coulommiers est la plus fréquentée de notre réseau (plus de 40 000 passages/an) mais aussi l'une des plus petites. Ces travaux sont essentiels pour :

- Améliorer l'accueil et la sécurité du site ;
- Optimiser la valorisation et le tri des flux de déchets.

DES AMÉLIORATIONS CONCRÈTES

- **Moins d'attente** : Double file d'attente et voie de refus pour un accès plus fluide ;
- **Des dépôts facilités** : 5 quais supplémentaires avec bennes disposant de systèmes pour permettre le chargement mécanisé pour les dépôts au sol (déchets verts, gravats) ;
- **Plus de sécurité** : Circulation améliorée, clôture électrifiée et vidéo-surveillance ;
- **De nouveaux services** : Création d'un local dédié au réemploi.

OÙ VOUS RENDRE DURANT CES TRAVAUX ?

Durant cette période, nous vous invitons à vous rendre dans les déchèteries de **Jouy-sur-Morin** (horaires élargis) et de **Nanteuil-lès-Meaux**.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 10h00 - 17h45 (sans interruption)
Samedi : 09h00 - 17h45 (sans interruption)
Dimanche : 09h00 - 11h45



LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Groupe Boissy Pour Tous

Premier état des lieux ...

Nous remercions chaleureusement les 651 Buccéennes et Buccéens qui nous ont accordé leur confiance et ont permis l'élection de 5 conseillers municipaux de notre groupe.

Au cours de cette campagne, nous vous avons proposé un changement de gestion, un plan de rattrapage indispensable pour notre voirie et nos équipements, ainsi qu'un retour à une véritable concertation avec les habitants.

Lors du premier conseil municipal, la nouvelle majorité a découvert avec surprise et inquiétude l'état réel des finances de notre commune. Pourtant, l'opposition avait, à plusieurs reprises, alerté sur la dégradation de la situation financière qui ne permettait déjà plus d'assurer correctement l'entretien de notre village. La réalité apparaît aujourd'hui encore plus préoccupante que nous ne l'imaginions.

Dans ce contexte, l'ambition affichée par la majorité de "lancer dès 2026 un programme pluriannuel de réfection de la voirie" ne pourra pas être mise en œuvre dans l'immédiat. Un important effort d'investissement et de redressement financier sera en effet nécessaire avant de pouvoir engager un tel programme.

Par ailleurs, l'engagement de la municipalité de maîtriser "l'évolution de la taxe foncière" risque également d'être difficile à tenir compte tenu des contraintes budgétaires constatées.

Tout au long du mandat, l'équipe de Boissy Pour Tous restera vigilante, constructive et force de proposition. Forte de l'expérience de ses élus, elle continuera à défendre les intérêts des habitants et à œuvrer pour l'avenir de notre commune.

Vos conseillers municipaux Boissy Pour Tous : Denis SARAZIN-CHARPENTIER, Muriel CHEVRIER-GAVARD, Marc GEORGET, Sandrine KUHN, Rainhold CINILBUK. N'hésitez pas à nous contacter : 06 69 56 02 96 / denis.sarazincharpentier@hotmail.com

SORTIR EN PAYS DE BRIE



Concerts, expositions, randonnées, fêtes locales... Retrouvez toute l'actualité des loisirs et événements du territoire sur l'application et le site Sortir en Pays de Brie. De nombreuses idées de sorties à découvrir près de chez vous !

FONDATION DU PATRIMOINE



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

**8 222 € COLLECTÉS... MAIS NOUS
AVONS ENCORE BESOIN DE VOUS !**

Pour restaurer le chemin de croix et deux statues de l'église Saint-Sulpice, notre objectif est de réunir 19 000 €.

Chaque euro compte.

Avec la réduction fiscale de 66 %, un don de 50 € ne vous coûte réellement que 17 €.

**Faites un don. Préservons ensemble le
patrimoine des Buccéens.**

Montant des dons

8 222 €

Objectif **19 000 €**

43%

Donateurs 35

BIEN VIVRE

Quelques rappels simples pour partager l'espace public

TROTTOIRS

Le trottoir exclusivement réservé aux piétons !

Le stationnement d'un véhicule oblige les piétons, notamment les personnes à mobilité réduite et les parents avec poussette, à circuler sur la chaussée..

ARRÊT MINUTE

Son nom donne déjà un indice...

L'arrêt minute est réservé aux arrêts de courte durée afin de favoriser la rotation des véhicules.

ZONE 30

Ici, on lève le pied !

Dans les rues concernées, la vitesse est limitée à 30 km/h pour renforcer la sécurité de tous.

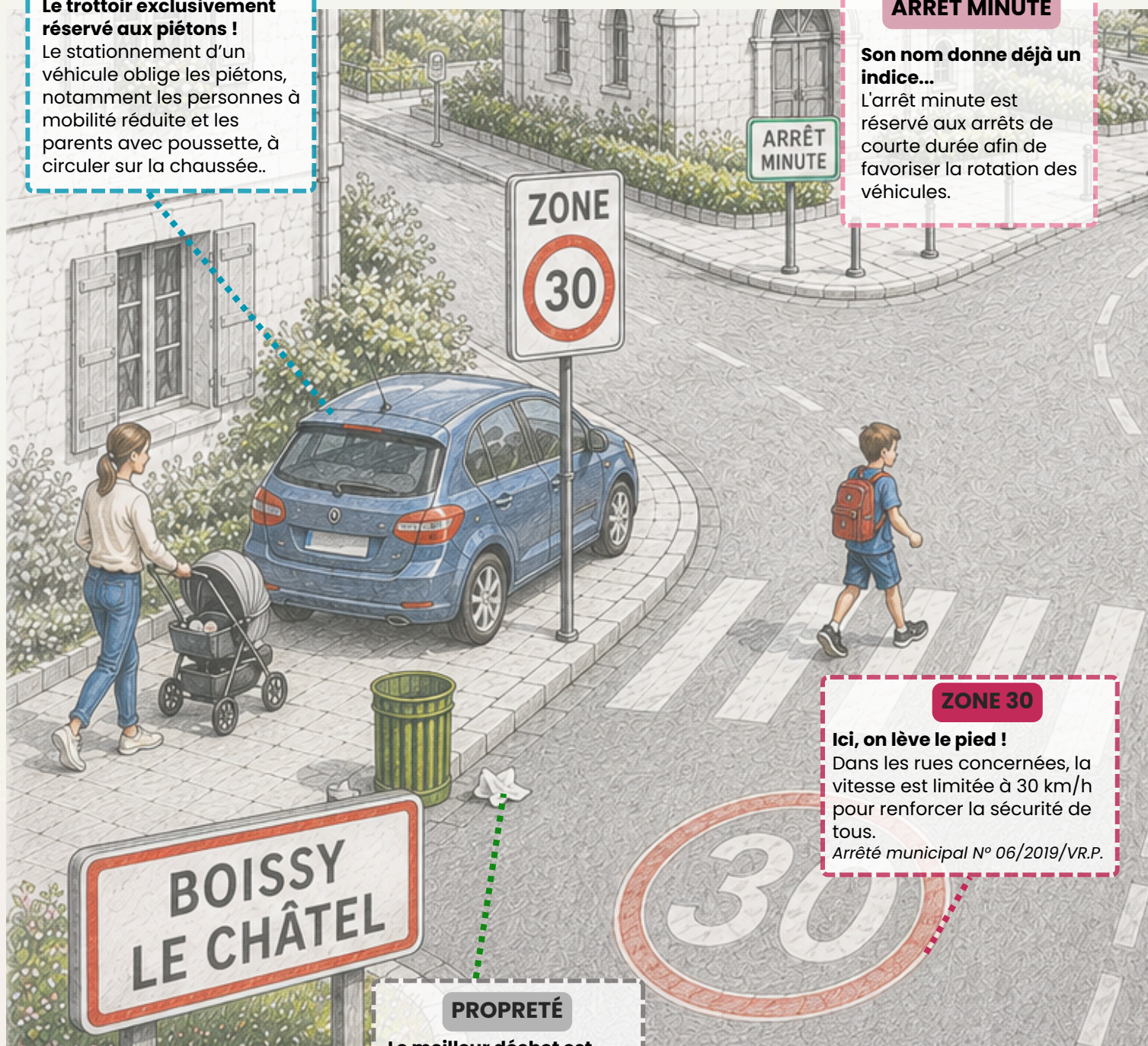
Arrêté municipal N° 06/2019/VR.P.

PROPRETÉ

Le meilleur déchet est celui qui finit dans une poubelle.

Chacun contribue à préserver la propreté et le cadre de vie de notre village.

Un déchet jeté par terre ne disparaît pas.



ENSEMBLE

et préserver notre qualité de vie.

ZONE BLEUE

Le disque bleu n'est pas un objet de décoration !

Pour stationner en zone bleue, pensez à afficher votre disque et à respecter la durée autorisée.

Arrêté municipal disponible en mairie

HAIES, VÉGÉTATION ET TROTTOIRS

Par arrêté municipal, le maire a confié aux riverains l'entretien des trottoirs jouxtant leur habitation. Par ailleurs, **une haie, c'est comme une coupe de cheveux**, les plantations ne doivent pas empiéter sur la voie publique ni gêner la visibilité. Arrêté municipal N° 05/2022/VR.P et N° 04/2018

TROTTINETTES

Pas besoin de battre un record de vitesse.

Les trottinettes électriques sont limitées à 25 km/h et doivent respecter le Code de la route.

NUISANCES SONORES

Respecter les horaires pour les travaux de jardinage, c'est avant tout préserver la tranquillité du voisinage !

Les travaux de jardinage bruyants doivent respecter les horaires fixés par l'arrêté préfectoral.

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

UN VILLAGE FLEURI

Comme chaque année, notre jardinier Sébastien assure le fleurissement des jardinières réparties dans les rues de la commune. Cette saison, elles ont été principalement composées de géraniums retombants ainsi que de diverses plantes à floraison estivale. Afin de concilier embellissement et gestion durable des espaces verts, une place importante est également accordée aux plantes vivaces, reconnues pour leur résistance et leur longévité.



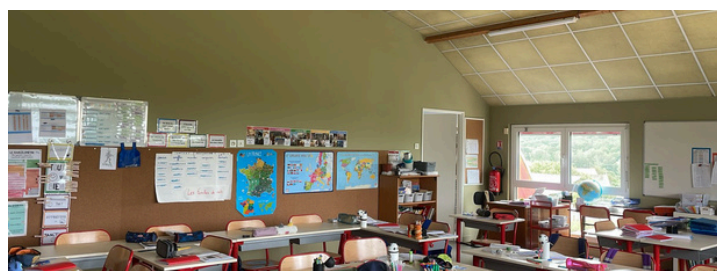
DES AMÉNAGEMENTS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière, deux radars pédagogiques ont été installés rue de la Ferté-Gaucher, à proximité des établissements Duthoit et de la Galleria Continua. Des panneaux lumineux ont également été mis en place aux abords des passages piétons du secteur, afin de renforcer la vigilance des automobilistes. Par ailleurs, les terre-pleins de la rue des Papeteries, qui contribuent à réduire la vitesse des véhicules, ont été repeints et rénovés pour améliorer leur visibilité. Pour rappel, la vitesse est limitée à 50 km/h dans le secteur du Moulin de Boissy.



UNE SALLE DE CLASSE RÉNOVÉE POUR LES ÉLÈVES

La salle de classe de Mme Boitard (CE1-CE2) a bénéficié d'un réaménagement complet avec l'installation de nouveau mobilier et des travaux de peinture. Les espaces extérieurs n'ont pas été oubliés puisque la palissade en bois ainsi que les poteaux de la coursive ont également été repeints, offrant ainsi un cadre plus agréable aux élèves.



PERMANENCES DU SAMEDI MATIN

Pour maintenir un service de proximité, la mairie vous accueille certains samedis matin selon le calendrier ci-dessous*.

Deux adjoints participent à chaque permanence afin d'échanger avec les habitants et de répondre à leurs interrogations. Les élus présents sont annoncés en amont sur les supports de communication de la commune.

	PERMANENCES DU SAMEDI MATIN
	Calendrier des permanences 2026
	Samedi 29 août
	Samedi 26 septembre
	Samedi 31 octobre
	Samedi 28 novembre
	Samedi 19 décembre

**Aucune permanence n'est assurée en juillet*

ASSOCIATIONS BUCCEENNES

Une vie associative riche et dynamique

Sport, culture, loisirs, solidarité ou mémoire : de nombreuses associations participent tout au long de l'année à l'animation de notre commune.

Chacun peut y trouver une activité correspondant à ses envies et à ses centres d'intérêt.

Retrouvez les coordonnées et les informations pratiques de l'ensemble des associations sur le site internet de la commune :

www.boissy-le-chatel.com

FORUM DES ASSOCIATIONS – PLACE DE LA MAIRIE
SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026

LES 20 ANS DES MOULINS : 20 ANS D'AUDACE ET D'AMITIÉS. JUSQU'AU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2026.

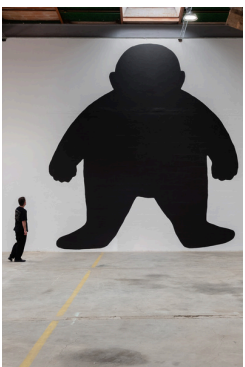


Photo-souvenir : Daniel Buren, *Comme un jeu d'enfant, travail in situ, 2014/2026*, Galleria Continua - Les Moulins, Boissy-le-Châtel, France, 31 mai-20 décembre 2026.
Détail. © Daniel Buren/ADAGP, Paris. Photo : Hafid Lhachmi

Il y a 20 ans, trois amis, Mario Cristiani, Lorenzo Fiaschi et Maurizio Rigillo, fondateurs de Galleria Continua à San Gimignano en 1990, font un choix délibéré. Ils transforment les quatre hangars de l'ancienne papeterie de Boissy-le-Châtel, en Seine-et-Marne, en espaces d'exposition où l'art contemporain entre en dialogue avec le passé industriel du site.

Pour marquer son 20^e anniversaire, Galleria Continua / Les Moulins présente une grande exposition collective de plus de 50 artistes dans laquelle elle donne la parole aux passionnés qui ont voulu ajouter leur pierre à ces deux décennies d'existence. Elle les invite à exprimer une pensée autour d'un artiste et de leur expérience : des femmes et des hommes artistes, collectionneurs, curieux venus de loin, auteurs, journalistes, des familles, des partenaires de longue date... C'est leur engagement, leur fidélité, et parfois leur simple présence qui ont consacré l'essence des Moulins : non pas une galerie, mais un lieu à part entière, avec sa géographie propre et sa manière singulière d'accueillir l'existence.

De ces fragments de mémoire se tisse une cartographie affective ; un récit à plusieurs voix, ouvert, inachevé, fidèle à l'idée fondatrice des Moulins : qu'un espace d'art se construit autant par ceux qui le traversent que par ceux qui le conçoivent.



'Les 20 ans des Moulins', exhibition views, GALLERIA CONTINUA / Les Moulins, 2026. Photo: © Hafid Lachmi, ADAGP Paris 2026.

VOS REPRÉSENTANTS À LA CACPB COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

M. Jean-Michel WETZEL
Mme Geneviève FRANÇOIS

PRÉSIDENT



Ugo PEZZETTA

Président

Maire de La-Ferté-sous-Jouarre

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire élabore la politique de la communauté d'agglomération et étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil communautaire.

VICE-PRÉSIDENTS



Franck RIESTER

1^{er} vice-président

Développement économique

Maire de Coulommiers



Franz MOLET

3^{ème} vice-président

Eau, assainissement, eaux pluviales et commande publique

Maire de Voulangis



Philippe FOURMY REUX

5^{ème} vice-président

Finances et politiques contractuelles

Maire de Signy-Signets



Jean Jacques PREVOST

7^{ème} vice-président

Mobilités et transports

Maire de Coutevroult



Christine AUTENZIO

9^{ème} vice-présidente

Politique de santé d'intérêt communautaire

Maire de Crécy-la-Chapelle



Sophie DELOISY

11^{ème} vice-présidente

Emploi et insertion

Adjointe au Maire de Coulommiers



Laurence MIFFRE-PERETTI

13^{ème} vice-présidente

Politique culturelle d'intérêt communautaire

Maire de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux



Sophie CHEVRINAIS-GABRIELE

2^{ème} vice-présidente

Enfance et Petite Enfance

Maire de Touquin



Caroline AULIAC

4^{ème} vice-présidente

Aménagement du territoire

Maire de Villiers-sur-Morin



Eric GOBARD

6^{ème} vice-président

Tourisme

Maire d'Aulnoy



Cédric THOMAS

8^{ème} vice-président

Équipements culturels et sportifs

Maire de Maisoncelles-en-Brie



Emmanuel VIVET

10^{ème} vice-président

France services et aménagement numérique

Maire de Nanteuil-sur-Marne



Sébastien HOUDAYER

12^{ème} vice-président

Sécurité, Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et Gens du voyage (GDV) – *Maire de Saint-Augustin*



Fabrice MARCILLY

14^{ème} vice-président

Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Maire de Condé-Sainte-Libiaire

BOISSY-LE-CHÂTEL

13 ET 14 JUILLET



FÊTE NATIONALE

13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

22h15 **Départ de la mairie**

FEU D'ARTIFICE

23H00 **Stade municipal**

14 JUILLET

COMMÉMORATION

11H30 **Départ de la mairie**

REPAS CHAMPÊTRE*

12H30 **Salle des fêtes**

Sur réservation

**animations tout au long du repas*



NAISSANCES

Raphaël DA COSTA RODRIGUES ALVES : 27/10/2025

Safiya HANDOURA : 17/12/2025

Ambre ULSAS : 27/12/2025

Ezio AGOSTINHO : 07/01/2026

Gabrielle SURIRAY : 08/01/2026

Feaven WAYACK : 12/01/2026

Bogdan TODOROVIC : 03/04/2026

Liam DE MEYER : 14/04/2026



UNIONS

Padrig QUINTIN et Roscane JACKSON-LANG : 16/05/2026

Jonathan BOUNIOL et Maud VILLAIN : 22/05/2026

Fernand BAH et Stéphanie VALENTIN : 30/05/2026

Nicolas TOURNAT et Jade BELVERGÉ DORÉMUS : 13/06/2026



ILS NOUS ONT QUITTES

Paulette BRUANT : 09/12/1934 - 02/12/2025

Jean-Pierre CHEBAUT : 25/08/1940 - 04/12/2025

Lucie DURAND, veuve DUPONT : 27/11/1927 - 04/03/2026

Josette DARTOIS : 14/06/1939 - 22/03/2026

Nicole VISS, épouse VIAIN : 11/03/1953 - 02/05/2026



La mairie de BOISSY-LE-CHÂTEL vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal.

La publication est gratuite mais nécessite votre autorisation

Pour toute demande de publication, merci de contacter la mairie au 01 64 03 08 16.

AGENDA

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

11 Jury maisons fleuries

13 Repas esprit guinguette avec l'ABC

13 Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

14 Commémoration et repas champêtre



AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



5 Forum des associations - place de la mairie

5 Parcours du coeur

6 Brocante de l'ABC

9 Don du sang

13 Caisses à savon



OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

17 Atelier Halloween enfants

31 Halloween par l'ABC

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

11 Commémoration et banquet de l'UNC

28-29 Marché de Noël - Salle des fêtes

DECEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

24 Don du sang

25 Noël



Les manifestations listées ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées, annulées ou reportées.

Cet agenda est présenté à titre indicatif.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur

www.boissy-le-chatel.com